http://histoire-des-arts.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article20

L'Enseignement d'Exploration Patrimoines

- Au lycée
- Les textes
-

Date de mise en ligne : lundi 19 décembre 2011

Copyright © Histoire des arts dans l'académie de Lyon - Tous droits réservés

Enjeux

Les préoccupations patrimoniales, qui ont accompagné la formation de la nation républicaine, font partie des grands enjeux culturels contemporains. Longtemps cantonné au domaine monumental ou artistique, le patrimoine a connu une extension de son périmètre, de la proximité à l'universel, et de sa définition, puisqu'il recouvre désormais toutes les formes d'héritages collectifs, qu'ils soient historiques ou naturels, matériels ou immatériels ; il est désormais pluriel.

Objectifs

Point de rencontre et d'expression de formes d'intérêt diverses (artistiques, historiques, touristiques, scientifiques, etc.), de logiques différentes voire antagonistes (préservation, conservation, réutilisation), d'enjeux parfois complexes et d'acteurs dont les rôles doivent être identifiés, l'objet patrimonial est désormais au coeur d'une interrogation permanente des sociétés. C'est cette réalité multiple que l'enseignement d'exploration doit prendre en compte en étudiant les patrimoines. Il vise à :

- interroger l'objet patrimonial dans son espace de création, en le situant dans une chronologie générale de l'histoire des arts et dans le monde culturel d'aujourd'hui ;
- développer une familiarité avec le patrimoine ainsi que la conscience de la diversité des héritages, riches de leurs contenus humains ;
- sensibiliser à la fragilité du patrimoine et à la responsabilité de tous quant à sa sauvegarde ;
- explorer les enseignements du lycée portant sur cette notion, en particulier les enseignements de l'histoire des arts en cycle terminal ; découvrir les nombreuses filières universitaires et les métiers qui étudient, valorisent, gèrent, développent le patrimoine dans toutes ses acceptions.

Compétences mobilisées et développées

Conduit sous la responsabilité des professeurs, le projet doit permettre aux élèves l'acquisition ou l'approfondissement de compétences variées qui tiennent à :

- l'éducation au regard afin d'apprendre à observer et à décrire, à classifier et à faire des liens, tout en mettant cette démarche au service d'une sensibilité ;
- l'attention accordée aux héritages, propres à tout patrimoine collectif, en apprenant à les identifier, à les situer dans le temps, à les décrire mais aussi à interroger leur permanence ;
- la reconnaissance et la caractérisation, en un même lieu, de différentes strates et formes de patrimoine, avec

Copyright © Histoire des arts dans l'académie de Lyon

leurs caractéristiques majeures ;
- la distinction et les rapprochements entre patrimoines de culture classique et patrimoines vernaculaires et de tradition orale ;
- la connaissance globale de la problématique de la conservation des patrimoines, des enjeux de cette conservation, de la responsabilité collective et individuelle qu'elle suppose, du parcours de préservation et de restauration des éléments patrimoniaux ;
- la conquête progressive d'une familiarité avec les lieux patrimoniaux, familiarité propice à la construction d'une pratique autonome de découverte et de culture. Cet enseignement d'exploration repose nécessairement sur la mise en activité des élèves, dans les diverses formes et modalités qui conviennent au projet. Le travail sur les compétences présentées ci-dessus se traduit par l'expérimentation de situations concrètes d'activité. Forts des références esthétiques, culturelles et professionnelles apportées par les professeurs, les élèves recueillent et utilisent de manière méthodique et critique des sources diverses : collecte de témoignages et de matériau de première main, documents d'archives, sources bibliographiques, bases numériques du ministère de la Culture et de la Communication, matériaux divers en ligne, etc. Ils s'en servent pour réaliser des travaux ou productions susceptibles d'exercer ou d'enrichir les compétences propres au champ culturel et artistique, tout en développant leur créativité.

Mise en oeuvre

L'enseignement d'exploration « Création et activités artistiques - Patrimoines » est confié à une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants spécialisés dans un domaine artistique d'une part (arts plastiques et musique), relevant d'autres disciplines (histoire, lettres, philosophie, langues, etc.) et ayant des compétences validées par une certification complémentaire en histoire de l'art d'autre part. Cette équipe comprend au moins un enseignant d'une discipline artistique et un enseignant d'histoire. Elle associe à la mise en oeuvre de l'enseignement des institutions et des acteurs culturels. Ce partenariat peut prendre la forme d'interventions de professionnels (archéologues, architectes, chercheurs, chorégraphes, conservateurs, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, etc.) et se construit, de préférence, comme un projet élaboré en commun avec des acteurs culturels :

- Archives départementales,
- Association pour la préservation ou la valorisation d'un patrimoine,
- Atelier de restauration, artisan d'art,
- Bibliothèque, cinémathèque ou médiathèque possédant des fonds anciens,
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Maison de l'architecture, Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP),
- Conservation régionale des monuments historiques,
- Conservatoire du littoral,
- École d'art, d'architecture ou du paysage,
- Musée (beaux-arts, arts et traditions populaires, écomusée...),
- Service régional de l'inventaire.

Comme tout enseignement d'exploration, l'exploration des patrimoines prend la forme d'un projet qui s'appuie sur le croisement d'un ou plusieurs questionnements avec un ou plusieurs lieux de référence et se décline en situations de travail pour les élèves. Les cadres ci-dessous proposent une liste de lieux observables dans l'environnement culturel du lycée, un ensemble de questionnements de référence et des propositions, indicatives, de situations concrètes d'activité. Le professeur (l'équipe) garde la responsabilité et la liberté de définir, dans ce même esprit, des

Copyright © Histoire des arts dans l'académie de Lyon

questionnements différents au regard des spécificités du lieu d'observation auquel il décide d'adosser son projet d'enseignement. Chaque lieu est le centre d'activités diverses ; il est ainsi l'occasion pour les élèves d'approcher, par ces activités, des acteurs en situation professionnelle (artistique, scientifique, technique, économique, etc.). L'équipe pédagogique a une grande liberté dans la construction de situations liant un lieu patrimonial et des questionnements, en fonction du patrimoine local et régional, de l'actualité artistique et culturelle, de leurs centres d'intérêt et des prédispositions de leurs élèves. La typologie ci-dessous ne constitue qu'un exemple.

Copyright © Histoire des arts dans l'académie de Lyon